

La réunion de la commission paritaire de négociation qui a eu lieu le 20 mai 2015 avait, à son ordre du jour, plusieurs points :

- **La formation professionnelle, l'accord de branche de prévoyance et la complémentaire santé.**

La formation professionnelle

Un projet d'accord nous a été remis sur table. Il est censé reprendre les nouvelles dispositions législatives en la matière en les adaptant à la branche. Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur une analyse de l'accord. Mais d'ores et déjà, nous pouvons être inquiets du fait que l'accord reste sur le nouveau pourcentage légal de collecte ... ce qui va diminuer les enveloppes de la formation professionnelle. Il était possible d'envisager un complément conventionnel.

Référentiel métier

Le site internet officiel des référentiels métiers a été lancé. La CGT a participé activement à sa création. Il a été construit comme un outil d'évolution pour les salarié-e-s, leur donnant accès à 171 fiches métiers, avec de nouvelles mobilités mises en lumière par un algorithme unique.

Rendez-vous sur : <http://referentiels-metiers.opiiec.fr/accueil>

La complémentaire santé

L'ordre du jour de la réunion était clair : signature de l'accord. Pourtant le patronat n'a pas répondu positivement à nos revendications :

- Prise en compte dans le régime de base du conjoint-e au sens de la Sécurité Sociale,
- Refus de mutualisation du 2% forfait social pour l'ensemble des entreprises de la branche qu'elles suivent ou non l'assureur recommandé,
- Un seul assureur recommandé.

L'ensemble des organisations syndicales s'est donc exprimé sur l'accord. Alors que le patronat demandait une signature de l'accord, la CFDT a déclaré qu'elle s'engageait à signer mais ne signerait pas maintenant. FO et CFTC ont dit qu'ils ne s'engageaient pas à signer l'accord. La CGT et la CGC ne signeront pas l'accord et s'y opposeront dès qu'il sera signé.

En attendant, il est prévu qu'un cahier des charges soit rédigé pour un appel d'offres et tout cela accompagné d'un actuair.

On peut se demander vraiment à quoi rime ce cinéma ... si une majorité d'organisation s'oppose à l'accord.



***Pour nous aider dans la négociation,
Adhérez et faites adhérer à la CGT !***

Nom : Prénom :
Entreprise : Fédération :
Téléphone : / / / / / / / / / / Courriel : @

A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous.

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes